



Livinhac, le 21 septembre 2012

Jean-Louis CALMETTES

Secrétaire du groupe Europe Ecologie – Les Verts de l'ouest Aveyron

La Caral
12300 LIVINHAC-LE-HAUT

Tél : 05 65 43 37 20 ; 06 85 39 04 98
Courriel : jean-louis.calmettes@wanadoo.fr

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Les porcheries industrielles qui se sont développées en Bretagne ces vingt dernières années ont pollué avec leurs lisiers les nappes phréatiques, pollué les rivières et provoqué la prolifération d'algues vertes toxiques sur le littoral, véritable catastrophe écologique.

Si bien qu'aujourd'hui on assiste à un transfert de projets de la Bretagne vers d'autres régions et départements, notamment en Aveyron. Depuis ces derniers mois, les projets d'extension de porcheries en Aveyron se multiplient : Brasc et Balaguier-sur-Rance dans le Sud-Aveyron, Baraqueville, Escandolières... et maintenant à Causse-et-Diège.

Pour Europe Ecologie – les Verts, il n'est pas pensable de laisser s'implanter ces véritables " usines à cochons " .

- **Pour des raisons environnementales d'abord.**
 - o A cause de la pollution générée par les nitrates des lisiers sur les sols et les eaux de surface et souterraines malgré les précautions annoncées (on parle de plus de 322 ha de terre prévus pour l'épandage des lisiers dans ce projet !).
- **Pour des raisons de santé publique.**
 - o Ces porcs élevés intensivement en " batterie " sur caillebotis sont stressés (ou est le bien-être animal ?), sont bourrés d'antibiotiques car fragiles et carencés, ce qui donne une viande de mauvaise qualité, et même nocive pour la santé des consommateurs.
- **Enfin pour des raisons économiques.**
 - o Les crises porcines successives qui se sont produites ces vingt dernières années et ont mené chaque fois à un effondrement des cours et à la ruine de certains éleveurs montrent que ce type d'élevage productiviste constitue une filière extrêmement fragile économiquement car soumise aux aléas d'un marché non régulé

Et pourtant il y a place pour des élevages de porcs de qualité, élevés sur paille ou en plein air, mis en oeuvre par des structures à taille humaine créatrices d'emplois, dégageant une forte valeur ajoutée avec des prix de vente rémunérateurs qui permet aux éleveurs de vivre de leur travail, tout en fournissant une viande de qualité au consommateur, sans polluer l'environnement. C'est ce modèle qu'il faut promouvoir et c'est ce modèle que choisissent maintenant de plus en plus d'agriculteurs aveyronnais.

Concernant plus particulièrement ce projet, plusieurs points m'interpellent.

Est-il bien raisonnable de fabriquer du jambon de Bayonne ou de la saucisse de Morteau et de Montbelliard dans l'ouest de l'Aveyron ? C'est effectivement le problème des labels et des IGP qu'il faut également revoir.

Mais le problème le plus grave concerne les zones d'épandage du lisier avec la proximité des Grottes de Foissac.

Ce problème est relevé par de nombreux spéléologues et spécialistes de ce site souterrain.

« Le projet d'épandage du purin actuel s'arrête à peine à 100 m des pertes alimentant le réseau et il est sur le bassin versant de la cavité. Plusieurs ruisseaux présents dans la zone d'épandage alimentent le cours d'eau qui s'engouffre dans la perte souterraine de la grotte de Foissac. L'étude hydrogéologique semble avoir occulté ce détails pourtant essentiel.

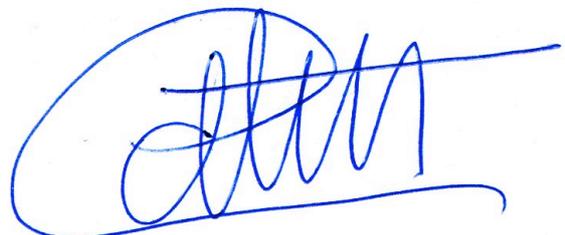
Ce site archéologique souterrain est riche en sépultures, poteries et empreintes chalcolithiques fouillées et préservées in situ pour la raison d'une conservation exceptionnelle (fouilles F. Rouzaud, M.-A. Garcia et H. Duday de 1978 à 1988). Plus récemment, en 2006, une branche de la grotte de Foissac (réseau de plus de 8 kilomètres) a livré des peintures paléolithiques qui pourraient être mise en péril seulement 6 années après leur découverte !

Des crues fréquentes et naturelles mettent en charge le réseau de Foissac et recouvrent certains vestiges mais sans aucune dégradation et ce depuis des millénaires. Qu'en sera-t-il lorsque les eaux seront chargées de lisier ? »

Mes inquiétudes rejoignent celles de ces spécialistes et le dossier présenté à cette enquête publique n'évoque pas ces problèmes graves pour l'environnement, le tourisme, le patrimoine, en gros, pour l'avenir même de ce territoire.

C'est pour cela que je vous demande de refuser cette autorisation d'exploiter une porcherie présentée par le GAEC du Cassan.

Recevez, Monsieur le Commissaire-enquêteur, mes salutations les plus distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.